

Conseil municipal  
1<sup>ère</sup> délibération du 20/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt février, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Céline Millon, Guiseppa Paci, Magali Hilaire-Gindro, Sandrine Géloso, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand, Olivier Noir, Emmanuel Fleurot.

Ludovic Boullault.

Absent: MM. Sébastien Dumont, Jérôme Moczala.

Secrétaire : Madame Magali Hilaire Gindro

**Ordre du jour :**

- **Bornage terrain:**

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte que le cabinet MOREAU Ghislain soit mandaté pour effectuer le bornage concernant la donation de terrain contre le droit de passage sur terrain de madame MATHE Michèle.

- **Convention avec Monsieur RIGNANESE :**

Une convention sera passée entre Monsieur RIGNANESE et la Commune de TRESILLEY pour une bande de terrain sur la parcelle n° 162, concernant un droit de passage pour circulation double.

Travaux à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention ainsi que tous autres documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

- **Dossier CLEMENT :**

Doit s'adresser au propriétaire du terrain directement. La commune n'est pas concernée.

- **Diagnostic tilleul ONF :**

La taille est provisionnée au prochain budget, mais du fait de la conclusion du diagnostic, l'arbre semble sain donc on ne fait rien pour l'instant.

- **Association des Orphelins d'Auteuil :**

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 100 € (cent euros), à l'Association les Orphelins d'Auteuil.

- **Terrain de foot de Perrouse :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal rejette par 6 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS la modification statutaire de la CCPR.

« Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements préélémentaires et élémentaires d'intérêts communautaire », où il convient d'ajouter la liste des équipements d'intérêt communautaire :

- Terrain de football synthétique de Perrouse.

- **Service de nettoyage de la voirie :**

Le Conseil Municipal approuve par 9 voix POUR la convention concernant les prestations de service pour le nettoyage des voiries.

- **Travaux TP ROULANS :**

Suite à la reprise de branchement AEP sur la propriété de Monsieur MACEL, la Commune prend en charge l'installation d'un nouveau compteur en limite de propriété.  
Facture de ROULANS TP d'un montant de 1 800 € TTC.

- **Ouverture de crédit :**

Le Conseil Municipal décide une ouverture de crédit de 640 € à l'article 2117 Travaux ONF afin de payer la facture de prestations et de 1 250 € à l'article 203 frais d'études afin de régler les frais de dossier du Cabinet MOREAU.

Ces dépenses seront inscrites au budget primitif.

- **Questions diverses**

- Repas des Aînés prévu le Samedi 18 Mars 2017.
- Eglise
- Elections Présidentielles- Tour de garde

LE MAIRE,